ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 101831

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Afin de faire évoluer positivement en termes de coût-efficacité la coordination et l'efficience des soins entre ville et hôpital, les instances de la profession de sage-femme proposent d'optimiser les ressources en créant de nouveaux postes de coordination sages-femmes au sein des hôpitaux, et de nouveaux postes de sages-femmes au sein des agences régionales de santé (ARS) et des services de PMI. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 101831
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 janvier 2017, page 15
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)